



## PRÉAMBULE : Éléments à préparer avant la déclaration

A modern, bright living room with a light-colored sofa, a round coffee table, and a large rug. There are framed pictures on the wall and a large potted plant in the foreground.

**L'attestation notariale de propriété  
ou le titre de propriété (acte notarié)**

**Attestation d'intérêts d'emprunt  
à récupérer auprès de sa banque**

# DÉCLARATION DES INTÉRÊTS D'EMPRUNT



## ÉTAPE 0 : Accédez à la déclaration en ligne

1. Accédez à votre espace particulier.
2. Saisissez votre numéro fiscal et mot de passe.



### À la Une



#### À LA UNE

#### Donnez nous votre avis sur la nouvelle identité du site impots.gov.fr

Impots.gov.fr est désormais basé sur le système de Design de l'État qui vise à harmoniser l'expérience en ligne des usagers sur les principaux sites de l'État.

# DÉCLARATION DES INTÉRÊTS D'EMPRUNT



ÉTAPE 0 :  
Accédez à la déclaration en ligne

1. Accédez à la déclaration en ligne.

**Mon espace particulier**  
impots.gouv.fr

Recherche | Messagerie sécurisée | Mon profil | Déconnexion

Tableau de bord | Prélèvement à la source | Paiements | Documents | Simulations | Données publiques | Achats | Mes contacts

**PENSER À DÉCLARER EN LIGNE**  
Le service de déclaration de revenus en ligne est ouvert. N'hésitez pas à utiliser ce service pour souscrire votre déclaration.

**1** Accéder à la déclaration en ligne

**€ Payer en ligne mes impôts**

**MES ÉVÉNEMENTS**

- CONSULTÉ | Visualiser PDF  
Avis de taxe d'habitation-CAP 2018
- Mensualisé
- CONSULTÉ | Visualiser PDF  
Avis de taxes foncières 2018

**PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE : VOTRE TAUX ACTUEL**  
**4,7 %**  
Le taux de votre conjoint est de : **14,0 %**  
Gérer mon prélèvement à la source

**PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE : VOS ACOMPTES MENSUELS**  
Sur vos revenus fonciers, indépendants, pensions...

# DÉCLARATION DES INTÉRÊTS D'EMPRUNT



## ÉTAPE 1 : Étapes préalables



### Bon à savoir :

Commencez par remplir vos annexes pour gagner du temps.

impots.gouv.fr

## Déclaration de revenus

Quitter

Accueil

Déclaration de revenus

Consulter l'aide

Étape 1  
Étapes  
préalables

Étape 2  
Renseignements  
personnels

Étape 3  
Revenus  
et charges

Étape 4  
Résumé et  
signature

Étape 5  
Fin de  
déclaration

Déclaration des revenus 2024

Vous pouvez maintenant remplir votre déclaration des revenus ainsi que les annexes que vous avez sélectionnées.

Les liens situés sur la colonne de gauche vous permettent :

- de naviguer entre la déclaration de revenus et ses annexes,
- d'ajouter ou supprimer une déclaration annexe (à partir de l'étape 3).

Les données que vous aurez saisies seront automatiquement enregistrées lors du passage à la page suivante. Toutefois, vous aurez toujours la possibilité de les corriger pendant la saisie, voire de les modifier ultérieurement, y compris après la signature de votre déclaration.

**Bon à savoir**

Certaines annexes vous proposent en fin de saisie un tableau de synthèse qui vous permet d'un simple clic, de reporter les montants de cette annexe dans la déclaration de revenus. Il vous est donc conseillé de commencer par remplir vos annexes.

Précédent

Cliquez ici → Suivant

# DÉCLARATION DES INTÉRÊTS D'EMPRUNT

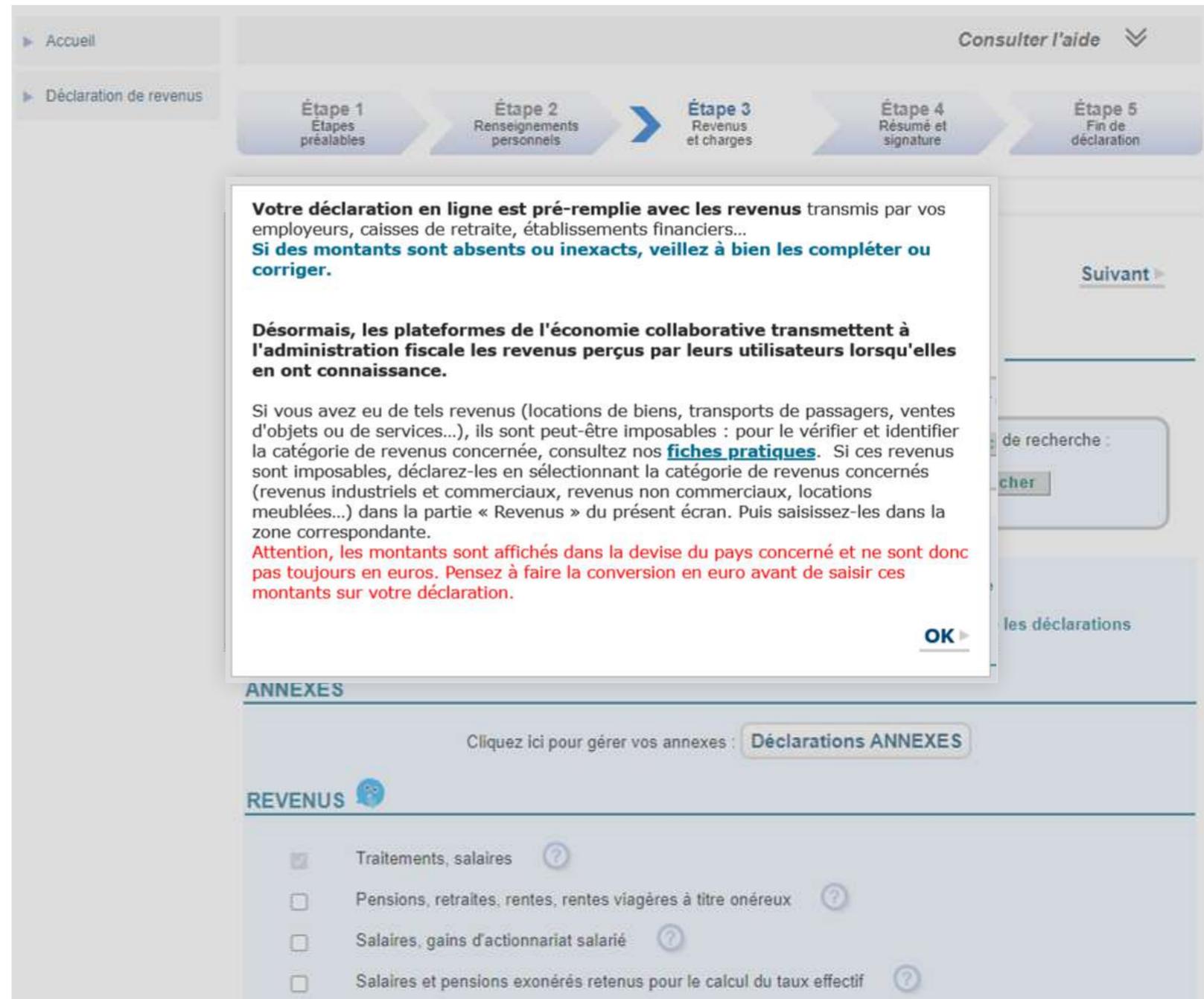


## ÉTAPE 1 : Étapes préalables



### Bon à savoir :

Votre déclaration en ligne est déjà pré-remplie avec l'ensemble de vos revenus, il vous suffit de vérifier et corriger au besoin.



The screenshot shows the online tax declaration interface. At the top, there is a navigation menu with 'Accueil' and 'Déclaration de revenus'. A progress bar indicates five steps: 'Étape 1: Étapes préalables', 'Étape 2: Renseignements personnels', 'Étape 3: Revenus et charges', 'Étape 4: Résumé et signature', and 'Étape 5: Fin de déclaration'. A modal message is displayed in the center, providing information about pre-filled data and collaborative economy income. Below the modal, there are sections for 'ANNEXES' and 'REVENUS'.

Accueil

Déclaration de revenus

Consulter l'aide

Étape 1  
Étapes  
préalables

Étape 2  
Renseignements  
personnels

Étape 3  
Revenus  
et charges

Étape 4  
Résumé et  
signature

Étape 5  
Fin de  
déclaration

**Votre déclaration en ligne est pré-remplie avec les revenus** transmis par vos employeurs, caisses de retraite, établissements financiers...

**Si des montants sont absents ou inexacts, veillez à bien les compléter ou corriger.**

**Désormais, les plateformes de l'économie collaborative transmettent à l'administration fiscale les revenus perçus par leurs utilisateurs lorsqu'elles en ont connaissance.**

Si vous avez eu de tels revenus (locations de biens, transports de passagers, ventes d'objets ou de services...), ils sont peut-être imposables : pour le vérifier et identifier la catégorie de revenus concernée, consultez nos [fiches pratiques](#). Si ces revenus sont imposables, déclarez-les en sélectionnant la catégorie de revenus concernés (revenus industriels et commerciaux, revenus non commerciaux, locations meublées...) dans la partie « Revenus » du présent écran. Puis saisissez-les dans la zone correspondante.

**Attention, les montants sont affichés dans la devise du pays concerné et ne sont donc pas toujours en euros. Pensez à faire la conversion en euro avant de saisir ces montants sur votre déclaration.**

OK

Suivant

de recherche :

cher

les déclarations

ANNEXES

Cliquez ici pour gérer vos annexes : Déclarations ANNEXES

REVENUS

- Traitements, salaires
- Pensions, retraites, rentes, rentes viagères à titre onéreux
- Salaires, gains d'actionariat salarié
- Salaires et pensions exonérés retenus pour le calcul du taux effectif

# DÉCLARATION DES INTÉRÊTS D'EMPRUNT



## ÉTAPE 1 : Étapes préalables

**ANNEXES**

Cliquez ici pour gérer vos annexes : [Déclarations ANNEXES](#)

**REVENUS**

- Traitements, salaires
- Pensions, retraites, rentes, rentes viagères à titre onéreux
- Gains d'actionariat salarié, salaires
- Salaires et pensions exonérés retenus pour le calcul du taux effectif
- Revenus de capitaux mobiliers
- Gains de cession de valeurs mobilières, droits sociaux, gains assimilés, plus-values et gains divers
- Micro foncier : recettes brutes n'excédant pas 15 000 euros *Location non meublée*
- Revenus fonciers *Location non meublée*
- Revenus exceptionnels ou différés
- Micro-entrepreneur (*auto-entrepreneur*) ayant opté pour le versement libératoire de l'impôt sur le revenu
- Revenus agricoles
- Revenus industriels et commerciaux professionnels
- Revenus industriels et commerciaux non professionnels *Autres que les locations meublées non professionnelles*
- Revenus des locations meublées non professionnelles
- Revenus non commerciaux professionnels
- Revenus non commerciaux non professionnels

**CHARGES**

- Charges déductibles (pensions alimentaires, épargne retraite...), charges et imputations diverses
- Réductions et crédits d'impôt : dons, frais de garde d'enfants, emplois à domicile, cotisations syndicales, prestations compensatoires, etc.
- Investissements locatifs (Pinel, Denormandie ancien, Duflo, Scellier, Censi-Bouvard)
- Travaux dans l'habitation principale : dépenses pour la transition énergétique



# DÉCLARATION DES INTÉRÊTS D'EMPRUNT



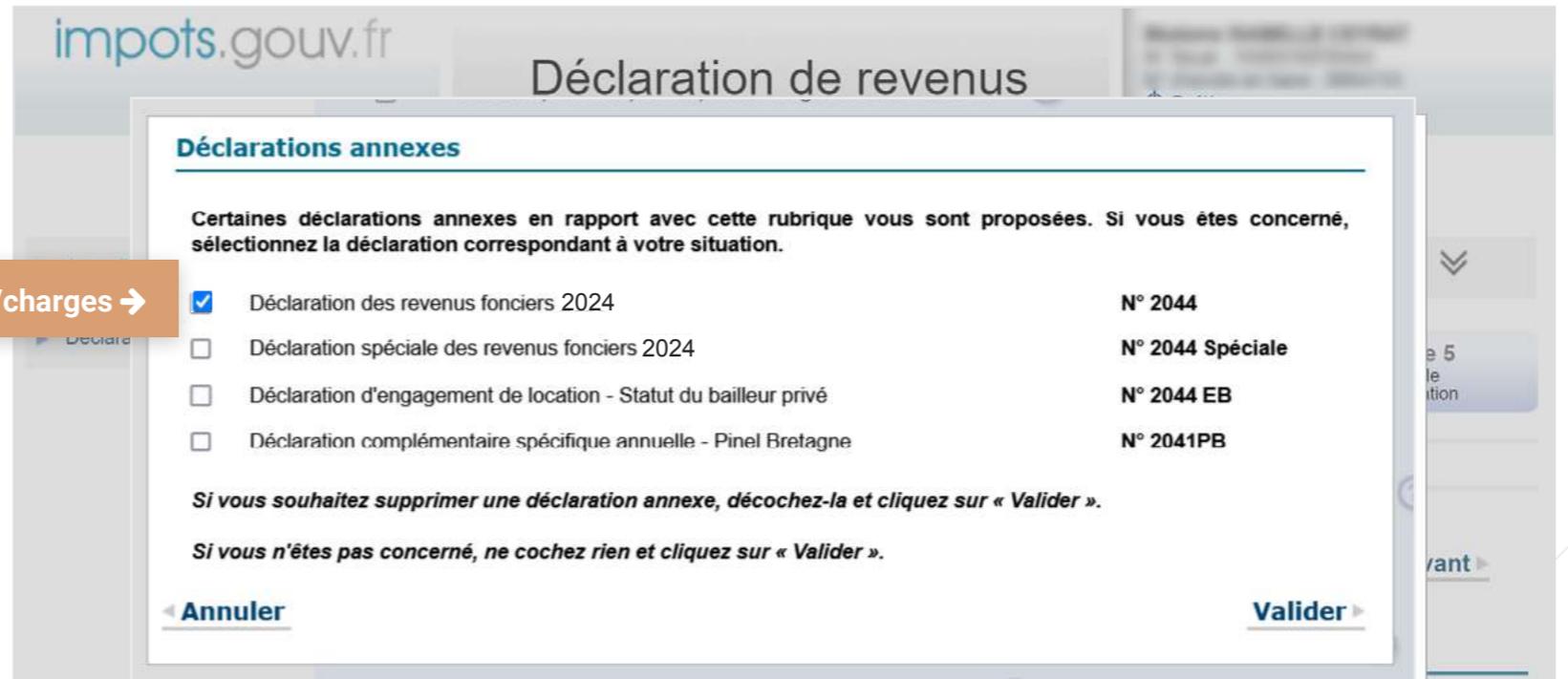
## ÉTAPE 1 : Étapes préalables



### Bon à savoir :

Sélectionnez dès cette étape les déclarations annexes qui vous concernent.

Loyer/charges →



impots.gouv.fr

## Déclaration de revenus

### Déclarations annexes

Certaines déclarations annexes en rapport avec cette rubrique vous sont proposées. Si vous êtes concerné, sélectionnez la déclaration correspondant à votre situation.

<input checked="" type="checkbox"/>	Déclaration des revenus fonciers 2024	N° 2044
<input type="checkbox"/>	Déclaration spéciale des revenus fonciers 2024	N° 2044 Spéciale
<input type="checkbox"/>	Déclaration d'engagement de location - Statut du bailleur privé	N° 2044 EB
<input type="checkbox"/>	Déclaration complémentaire spécifique annuelle - Pinel Bretagne	N° 2041PB

*Si vous souhaitez supprimer une déclaration annexe, décochez-la et cliquez sur « Valider ».*

*Si vous n'êtes pas concerné, ne cochez rien et cliquez sur « Valider ».*

[Annuler](#) [Valider](#)

# DÉCLARATION DES INTÉRÊTS D'EMPRUNT



## ÉTAPE 3 : Déclaration 2044



**Bon à savoir :**  
Si ce pop'up apparait  
alors activez le report.

- ▶ Accueil
- ▶ Sélection des rubriques de la déclaration principale
- ▶ Sélection des annexes
- ▶ Déclaration de revenus
- ▶ Annexe n°2044

Consulter l'aide ▾

Étape 5  
Fin de déclaration

Pour rappel, l'activation du report des informations n'est possible que lors de la première connexion à la déclaration en ligne.

Si vous cliquez sur « Suivant » sans activer le report des biens que vous souhaitez déclarer, les informations fournies l'an dernier seront perdues.

**OK** ▶

Déclaration annexe N° 2044 - revenus 2024

**DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES**

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Déclaration des revenus fonciers 2024

Pour remplir cette déclaration, qui est une annexe à votre déclaration d'ensemble des revenus n° 2042, veuillez vous reporter à la notice explicative.  
Les chiffres indiqués à gauche de certaines lignes vous y renvoient.

**REPORT AUTOMATIQUE** Notice

Vous avez la possibilité de procéder au report automatique de certaines informations descriptives de vos biens signalées dans la déclaration des revenus fonciers n° 2044 souscrite en ligne l'an dernier. Une fois le report activé, vous conservez toujours la possibilité de modifier manuellement ces informations.

**Attention :** le report des informations descriptives de vos biens ne peut être fait qu'une seule fois. Si vous n'activez pas le report avant d'avoir validé cette page, il ne sera pas présenté lors d'une session ultérieure.

Vous pouvez également ignorer le report et procéder au signalement manuel des données dans la déclaration n° 2044. Pour cela, après avoir indiqué le nombre de SCI et/ou de propriétés rurales et urbaines à déclarer, cliquez directement sur le bouton « suivant ».

En savoir plus

Parts de Sociétés Civiles Immobilières afférentes à des propriétés rurales et urbaines :

ADRESSE	Activer le report
	report

Cliquez ici →

8/14

# DÉCLARATION DES INTÉRÊTS D'EMPRUNT



## ÉTAPE 2 : Déclaration 2044



### Bon à savoir :

Le nombre de biens loués comprend tous les biens que vous avez en location y compris votre investissement Pinel.

▶ Accueil [Consulter l'aide](#) ▼

▶ Sélection des rubriques de la déclaration principale

▶ Sélection des annexes

▶ Déclaration de revenus

▶ Annexe n°2044

Étape 1  
Étapes préalables

Étape 2  
Renseignements personnels

Étape 3  
Revenus et charges

Étape 4  
Résumé et signature

Étape 5  
Fin de déclaration

*Déclaration annexe N° 2044 - revenus 2024*

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

**Déclaration des revenus fonciers 2024**

*Pour remplir cette déclaration, qui est une annexe à votre déclaration d'ensemble des revenus n° 2042, veuillez vous reporter à la notice explicative.  
Les chiffres indiqués à gauche de certaines lignes vous y renvoient.*

**Vos revenus fonciers concernent :** [Notice](#)

- Des parts de **sociétés immobilières ou de fonds de placement immobilier (FPI)** afférentes à des propriétés rurales ou urbaines. Si oui, combien de sociétés immobilières ou FPI ?
- Des propriétés **rurales et urbaines**. Si oui, combien ? **Nombre de biens loués →**

[Suivant ▶](#)



# DÉCLARATION DES INTÉRÊTS D'EMPRUNT

## ÉTAPE 2 : Déclaration 2044

1. Ne cochez pas de dispositifs spécifiques.
2. Complétez les informations relatives au bien.



**Bon à savoir :**  
1 bien = 1 immeuble



**Document nécessaire**

- Acte notarié.

201 Vos propriétés rurales et urbaines

[Notice](#)

**200 Caractéristiques des propriétés** (cochez, le cas échéant, les cases qui correspondent à votre situation et indiquez le taux applicable pour la déduction spécifique « Conventionnement Anah »)

**1** Le Pinel ne relève pas d'un dispositif spécifique

Borloo ancien				Cosse				
Secteur intermédiaire	Secteur social	Secteur social	Secteur intermédiaire et social intermédié	Secteur intermédiaire	Secteur intermédiaire	Secteur social ou très social	Secteur social ou très social	Secteur dans le cadre d'une intermédiation locative sociale
30%	45%	60%	70%	15%	30%	50%	70%	85%

**IMMEUBLE 1**

*Si vous ne relevez plus d'un des dispositifs ci-dessus, veuillez décocher le bouton correspondant*

**2**

**Adresse**

en France  à l'étranger

Numéro et rue

Code postal

Commune

Date d'acquisition de l'immeuble  (jj/mm/aaaa)

Nombre de locaux  **1**

**Nom(s) et prénom(s) du(es) locataire(s)**

Si d'autres locataires occupent cet immeuble, cliquez ici [Locataires](#)

**Date de signature chez le notaire**

**À compléter :**

- adresse du bien, date
- signature notaire,
- nombre d'appartements et si loué au moment de la déclaration nom et prénom du locataire.

**210 Recettes** Total des lignes

**Immeubles donnés en locations**

211 Loyers (ou fermages) bruts encaissés

212 Dépenses mises par convention à la charge des locataires

213 Recettes brutes diverses (y compris subventions ANAH et indemnités d'assurances)

**Immeubles dont vous vous réservez la jouissance**

214 Valeur locative réelle des propriétés dont vous vous réservez la jouissance

215 **Total des recettes : lignes 211 à 214**  **E**

# DÉCLARATION DES INTÉRÊTS D'EMPRUNT



## ÉTAPE 2 : Déclaration 2044

### L.250 : Intérêts d'emprunt

Voir relevé d'emprunt (à demander à sa banque) : comprend les intérêts d'emprunt payés, cotisations d'assurance du prêt, frais de dossier bancaire, frais de garantie payés en 2024.



<b>Immeubles en copropriété</b> (uniquement pour les propriétaires bailleurs)	
229 Provisions pour charges payées en 2024	<input type="text"/>
230 Régularisation des provisions pour charges déduites au titre de 2023	<input type="text"/>
<b>240 Total des frais et charges : lignes 221 à 229 - ligne 230</b>	<input type="text"/>
<b>250 Intérêts d'emprunt (remplir également la rubrique 410)</b>	<input type="text"/>
<b>260 Revenus fonciers taxables</b>	
261 Ligne 215 - ligne 240 - ligne 250	<input type="text"/>
262 Réintégration du supplément de déduction (voir notice)	<input type="text"/>
263 Bénéfice (+) ou déficit (-) : ligne 261 + ligne 262	<input type="text"/>

[Précédent](#) **Cliquez ici →** [Suivant](#)

**Détail**

N'oubliez de cliquer sur **détail**, pour renseigner les informations demandées relatives aux intérêts d'emprunt.



### Document nécessaire

- Attestation d'intérêts d'emprunt à récupérer auprès de sa banque.

# DÉCLARATION DES INTÉRÊTS D'EMPRUNT



## ÉTAPE 2 : Déclaration 2044



### Bon à savoir :

Concernant les intérêts versés, renseignez le même montant que celui renseigné sur la ligne 250.

Descriptif des frais		Notice	
<b>410 Intérêts d'emprunt</b>			
N° de l'immeuble (ou nom de la SCI ou du FPI), nom et adresse de l'organisme prêteur		Date du prêt (jj/mm/aaaa)	Intérêts versés
<b>Immeuble n°1</b>			
<input type="text"/>		<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>		<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>		<input type="text"/>	<input type="text"/>

Précisions concernant le prêt à compléter.

[◀ Précédent](#) [Suivant ▶](#)



### Document nécessaire

- Attestation d'intérêts d'emprunt à récupérer auprès de sa banque.

# DÉCLARATION DES INTÉRÊTS D'EMPRUNT



## ÉTAPE 2 : Déclaration 2044

Les résultats s'affichent automatiquement.

**Calcul du résultat foncier, répartition du déficit**

[Notice](#)

<b>420 Résultat</b> : Bénéfice ou déficit total : case D + case I	<b>- 5947</b>	<i>€ Montant reporté ligne 4BA, rubrique revenus fonciers de la déclaration principale</i>
<b>Répartition du déficit</b>		
<b>430 Déficit de l'année : calcul de répartition</b>		
431 Total des revenus bruts : case A + case E + case H	<input type="text"/>	€
432 Total des intérêts d'emprunts : case C + case G	<b>5947</b>	€
433 Total des autres frais et charges : case B + case F	<input type="text"/>	€
434 Total des dépenses de travaux de rénovation énergétique : case J et case K	<input type="text"/>	€
<b>435</b> Si la ligne 432 est supérieure à la ligne 431		
436 Report de la ligne 433 dans la limite de (10 700 € ou 15 300 €*+ ligne 434) avec un maximum de 21 400 €	<input type="text"/>	€ <i>Montant reporté ligne 4BC, rubrique revenus fonciers de la déclaration principale</i>
437 Report de la ligne 433 pour son montant supérieur à la ligne 436	<input type="text"/>	€
438 Report de la différence : ligne 432 - ligne 431	<b>5947</b>	€
439 Total : ligne 437 + ligne 438	<b>5947</b>	€ <i>Montant reporté ligne 4BB, rubrique revenus fonciers de la déclaration principale</i>
<b>440</b> Si la ligne 432 est inférieure ou égale à la ligne 431		
441 Report de la ligne 420 dans la limite de (10 700 € ou 15 300 €*+ ligne 434) avec un maximum de 21 400 €	<input type="text"/>	€ <i>Montant reporté ligne 4BC, rubrique revenus fonciers de la déclaration principale</i>
442 Report de la ligne 420 pour son montant supérieur à la ligne 441	<input type="text"/>	€ <i>Montant reporté ligne 4BB, rubrique revenus fonciers de la déclaration principale</i>
<p><b>* 15300 € si le résultat d'au moins un des immeubles relevant du dispositif de déduction spécifique « Cosse » dans le cadre d'une convention conclue avec l'ANAH est déficitaire (paragraphe 228 de la notice).</b></p> <p>Cochez ici <input type="checkbox"/></p>		
<b>450 Déficits antérieurs restant à imputer</b>		



# DÉCLARATION DES INTÉRÊTS D'EMPRUNT



## FÉLICITATIONS !

Votre déclaration des intérêts d'emprunts est terminée !

**Numéro d'assistance de [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr)**

Contact au **0809 401 401** du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h00  
(service gratuit + prix d'un appel)